

Rapport 2021 sur l'exercice des droits de vote

Mise à jour le 12.01.2022

1. Rappel de la politique de vote aux assemblées

La politique générale de vote de Moneta Asset Management concernant les votes aux assemblées des sociétés des portefeuilles est décrite dans le document « Politique de vote ».

La Société de Gestion a identifié trois cas où la société de gestion fera usage de ses droits de vote :

- 1) Quand la participation des OPCVM gérés dépasse 2,5% du capital de la société concernée. La présence de la société de gestion est ainsi jugée significative pour nécessiter un vote de sa part même si la plupart des sociétés dont nous sommes actionnaires ont un actionnaire de contrôle ;
- 2) Quand au moins l'une des résolutions proposées est jugée préjudiciable aux intérêts des porteurs de parts des OPCVM ou contraire au principe d'équité. Il s'agit alors d'une question de principe et la société de gestion entend montrer son désaccord notamment par le moyen d'un vote en assemblée.
- 3) Toutes les fois qu'il est possible quand la participation à un vote lors d'une assemblée est explicitement souhaitée par une société, soit pour des raisons de quorums, soit parce que la société s'est déclarée sensible à la participation effective de Moneta Asset Management.

Pour rappel Moneta a recours aux services de ISS et Proxinvest en tant que conseils pour les votes et les votes sont effectués sur la plateforme ISS. Les votes sont décidés par l'analyste en charge du suivi de la société, le mieux à même de connaître ses spécificités, ses enjeux et d'établir si besoin un contact rapide et de bon niveau avec la société. Il peut s'appuyer sur le référent « exercice des droits de vote » de Moneta pour l'aider dans sa prise de décision.

2. Exercice des droits de vote de l'année 2021

Au total, les droits de vote ont été exercés pour environ 40% des actifs sous gestion : 50% pour Moneta Micro Entreprises (« **MME** »), 41% pour Moneta Multi Caps (« **MMC** ») et 19% pour Moneta Long Short (« **MLS** »).

2.1 Votes quand la participation des OPCVM gérés dépasse 2,5% des droits de vote de la société concernée

Une liste des votes à exercer a été établie à fin janvier, février, avril, mai, juin mettant en évidence 23 sociétés dans lesquelles les fonds avaient à exercer leurs droits. Il s'agit des sociétés suivantes, souvent parmi les plus petites capitalisations de nos portefeuilles :

1000Mercis
Accell Group
Assystem
Aures Technologies

Banca Sistema
Boskalis
Catana

Envea
Fermentalg
FFP
Generix
Hexaom
HiPay
Infotel
Jacquet Metal

Parrot
Pax Global Technologies
Pierre et Vacances
SIF Holding NV
SII
Tekmar
Verimatrix

Cependant les votes en 1000Mercis, Assystem, Banca sistema, Catana, Hexaom, Infotel, Jacquet Metal, LMK Group, SII et Tekmar n'ont pas été effectués.

Par ailleurs, nous avons voté lors des AG de plusieurs autres sociétés représentées dans les fonds MME, MMC et MLS:

Altamir SCA
Amundi SA
Anima Holding SPA
DWS
EDP Renovaveis SA
EDP-Energias de Portugal SA
Eiffage SA
Elis
Entain Plc
Groupe Guillin
Ipsos
Knaus Tabbert AG

Orpea SA
Peugeot SA
Rothschild & Co. SCA
SCOR
Spie
Stellantis
Talanx
Total Produce
Véolia
Vivendi

Au total, Moneta a exercé son droit de vote pour 41 sociétés dont 26 en France sur un total de 162 assemblées générales correspondantes aux valeurs en portefeuille.

2.2 Quant au moins l'une des résolutions proposées est jugées préjudiciable aux intérêts des porteurs de parts des OPCVM ou contraire au principe d'équité.

Il s'agit alors d'une question de principe et la société de gestion entend montrer son désaccord notamment par le moyen d'un vote en assemblée.

Aucun cas en 2021. Nous avons cependant voté « non » à de nombreuses résolutions de sociétés citées ci-dessus, en particulier pour des cas d'autorisation d'émissions d'actions trop importantes par rapport aux besoins réalistes des sociétés, de dividendes insuffisants, de renonciation au dps, de conventions réglementées abusives ou mal documentées...

2.3 Toutes les fois qu'il est possible quand la participation à un vote lors d'une assemblée est explicitement souhaitée par une société

Néant

2.4 Autres statistiques

Nombre d'AG votées	41
dont France	26
dont hors France	15
AG avec au moins un vote d'opposition	17
dont France	15
dont hors France	2
Nombre de résolutions votées	1130
<i>dont résolutions agréées par le conseil</i>	<i>1130</i>
Nombre de vote "pour" par Moneta AM	1006
Nombre de vote "contre" par Moneta AM	118
Nombre de vote "abstention" par Moneta AM	6
<i>dont résolutions non soutenues par le conseil</i>	<i>0</i>
Nombre de vote "pour" par Moneta AM	0
Nombre de vote "contre" par Moneta AM	0
Nombre de vote "abstention" par Moneta AM	0

Analyse des votes d'opposition par catégorie	Total	France	Europe hors Fr.	Autre
<i>Nombre de résolutions concernées</i>	124	119	1	4
Nomination/Jetons de Présence des Membres du CA ou de Surveillance	22	21	1	0
Dispositifs Anti-OPA et Opérations Financières/Fusions	45	41	0	4
Rémunérations des Dirigeants et des Salariés (hors Actionnariat salarié)	46	46	0	0
Actionnariat salarié	0	0	0	0
Formalités et autres motifs	11	11	0	0
Résolutions externes (proposées par les actionnaires)	0	0	0	0

2.5 Exemples de vote contre la direction

Secteur d'activité	Motif
Tourisme	Nous nous sommes abstenus de voter la rémunération du directeur général dont les critères avaient été changés à cause de la crise sanitaire
Gestion d'actif	Vote contre la réélection de deux administrateurs non indépendants dont le taux de participation était faible et que le taux d'indépendance du conseil était sous 33%
Ingrédients	Opposition car la société était bien financée pour au moins 2 ans mais voulait la possibilité de réaliser des augmentations de capital sans droit préférentiel de souscription pour jusqu'à 50% du capital
Logiciel	Opposition à un nouveau plan de <i>stock option</i> car la dilution potentielle était excessive et la communication trop faible pour savoir si les conditions de performance étaient assez exigeantes et orientées sur le long-terme

Moyens de mise en œuvre

Dans la grande majorité des cas, les votes sont effectués au travers de la plateforme mise à disposition par notre banque dépositaire. Cependant, certains votes sont effectués directement auprès de la société, en particulier quand les titres sont détenus au nominatif.

Lorsque nous l'estimons nécessaire, un membre de l'équipe de gestion participe aux assemblées. Nous estimons cependant être suffisamment proches des sociétés par notre processus d'investissement pour ne pas avoir à participer physiquement aux assemblées générales. Pour discuter avec les dirigeants, nous privilégions les rapports en tête à tête aux réunions formelles que sont les Assemblées Générales.

Bien entendu, chaque vote fait l'objet d'une analyse des résolutions soumises au vote. Nous sommes en particulier sensibles au respect des intérêts des actionnaires minoritaires (augmentations de capital sans droits préférentiel de souscription...)